

BEPA rénové épreuve E2

Recueil de fiches avec 1 fiche contexte et 5 fiches d'activités.

Il s'agit d'évaluer une capacité et non pas la totalité des sous objectifs.

- **Fiche contexte :**

- un maximum de 2 à 3 pages
- Possibilité de faire plusieurs fiches contextes (plusieurs lieux de stage, animalerie pédagogique...). Un maximum de 3-4 pages est tout de même souhaité pour le contexte
- contenu :
 - Identification du point de vente (enseigne, adresse, n° de tél, fax, horaires d'ouverture, nom et fonctions du responsable, forme juridique, forme de commerce, secteur d'activité, méthode de vente, surface de vente, nombre d'employés, capacitaire(s))
 - Zone de chalandise (localisation, étendue, clientèle, concurrence : directe ou indirecte)
 - Principales réglementations confrontées (droit du travail, cites, certificat de capacité...)

- **Fiches d'activités :**

Au minimum, une fiche sur chacun des 3 thèmes suivants (activités incontournables du référentiel) :

- Gestion des stocks et du rayon (inventaire, réassort, merchandising...)
- Vente et communication (vente de produit, communication avec l'équipe...)
- Réalisation d'opérations spécifiques aux points de vente en animalerie (vérification de matériel, entretien du lieu de vie, tenue des registres...)

Les autres fiches portent soit sur ces mêmes thèmes, soit sur une autre activité liée à une SPS (situations professionnelles significatives). Les SPS peuvent être consultées dans le référentiel du diplôme.

- un maximum de 2 à 3 pages

Evaluation :

- Un exposé de l'élève de 5 minutes présentant le contexte de l'entreprise et brièvement ses activités.
- Un questionnement de 15 minutes portant prioritairement sur les 2 fiches d'activités choisies par le jury. Mais des questions peuvent être posées sur la fiche contexte, tout en ne pénalisant pas le candidat. L'élève peut également revenir au contexte pour justifier ses activités.
Le jury est composé d'un enseignant de sciences économiques, un enseignant de techniques professionnelles (extérieurs à l'établissement) et un professionnel.